



Société de transport
de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION **PROCÈS-VERBAL 202207**

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 18 MAI 2022 À 18:43, SALLE DU CONSEIL
DU CENTRE ADMINISTRATIF, ET EN DIRECT PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

Sont présents :

M. Marc Denault	Président
Mme Joanie Bellerose	Administratrice
Mme Catherine Boileau	Administratrice
M. Éric DesLauriers-Joannette	Administrateur
Mme Dany Grondin	Administratrice
Mme Laure Letarte-Lavoie	Administratrice

et Mme Geneviève La Roche avait motivé son absence.

Étaient aussi présents :

M. Patrick Dobson	Directeur général et secrétaire
M. Michaël Gauthier	Directeur général adjoint - Administration et ressources humaines
M. Stéphan Veilleux	Directeur général adjoint - Opérations et développement
M. Philippe Lussier	Directeur ingénierie et projets
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats
Mme Ariane Mailhot	Chargée de projets
Mme Vicky Martineau	Responsable de la gestion documentaire

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 AVRIL 2022**

RÉSOLUTION NUMÉRO 062-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 13 avril 2022 et de l'assemblée extraordinaire du 26 avril 2022.

Que les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 13 avril 2022 et de l'assemblée extraordinaire du 26 avril 2022 soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION NUMÉRO 063-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES**

Mme France Croteau, RUTASM

Mme France Croteau souhaite s'informer sur le projet de réaménagement de la station du Cégep, sur le projet de vélos en libre-service, ainsi que sur le service de transport en commun en périphérie de la Ville de Sherbrooke.

5. **PRÉSENTATION - STATION DU CÉGEP**

Mme Ariane Mailhot et M. Philippe Lussier ont présenté le projet de réaménagement de la station du Cégep et répondu aux questions des élus.

6. **EXCUSES POUR ABSENCES**

RÉSOLUTION NUMÉRO 064-22

CONSIDÉRANT QUE l'article 19 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (R.L.R.Q., c. S-30.01), ainsi que l'article 4.2 du règlement intérieur de la Société de transport de Sherbrooke, prévoit qu'un membre du conseil d'administration cesse d'être membre s'il fait défaut d'assister à deux assemblées consécutives sauf si son absence est excusée par le conseil d'administration avant la clôture de la troisième assemblée;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Éric DesLauriers-Joannette n'a pu assister à deux assemblées consécutives, soit l'assemblée extraordinaire du 4 avril 2022 et l'assemblée ordinaire du 13 avril 2022;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les absences de monsieur Éric DesLauriers-Joannette soient et sont rétroactivement excusées par le conseil d'administration.

- ADOPTÉ -

7. **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENGAGEMENT À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

RÉSOLUTION NUMÉRO 068-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le contrat d'engagement de monsieur Patrick Dobson à titre de directeur général de la Société de transport de Sherbrooke (STS) soit et est renouvelé.

Que le président et le directeur général adjoint – administration et ressources humaines soient et sont autorisés à signer le contrat d'engagement du directeur général de la STS.

Que ledit contrat d'engagement soit et est conservé aux archives sous le numéro A17-27.

- ADOPTÉ -

8. **TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT LORS DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS MAJEURS - FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET FÊTE DU CANADA**

RÉSOLUTION NUMÉRO 066-22

CONSIDÉRANT la politique de la Société de transport de Sherbrooke (STS) de favoriser l'utilisation du transport en commun lors de certains événements majeurs et la tenue de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada;

CONSIDÉRANT le désire de la STS de réduire la tarification au comptant à 1 \$ lors de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la tarification au comptant soit et est réduite à 1 \$ selon l'horaire suivant :

- le 24 juin 2022 de 10h jusqu'à la fermeture du réseau;
- le 1^{er} juillet 2022 de 10h jusqu'à la fermeture du réseau.

- ADOPTÉ -

9. **TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT LORS DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS MAJEURS - FÊTE DU LAC DES NATIONS**

RÉSOLUTION NUMÉRO 067-22

CONSIDÉRANT la demande de la Fête du Lac des Nations de reconduire la réduction de tarif pour la période des activités de 2022;

CONSIDÉRANT la politique de la Société de transport de Sherbrooke de favoriser l'utilisation du transport en commun lors de grands événements et de la tenue de la Fête du Lac des Nations;

CONSIDÉRANT QUE l'entente de collaboration et de visibilité médiatique sera révisée à la satisfaction des parties;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la tarification au comptant soit et est réduite à 1 \$, de 14 h jusqu'à la fermeture du réseau, du mardi 19 juillet au vendredi 22 juillet 2022, et toute la journée les samedi et dimanche 23 et 24 juillet 2022, sur l'ensemble des circuits lors de la Fête du Lac des Nations.

- ADOPTÉ -

10. **AUTORISATION DE SIGNATURE - CONVENTIONS D'UTILISATION DES PARTIES DU PLATEAU SYLVIE-DAIGLE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT POUR LA STATION DU CÉGEP**

RÉSOLUTION NUMÉRO 065-22

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de Sherbrooke (STS) débutera prochainement les travaux du projet de réaménagement de la station du Cégep;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser les travaux liés au projet de réaménagement, la STS désire utiliser des parties du plateau Sylvie-Daigle appartenant à la Ville de Sherbrooke à titre de station d'autobus temporaire, d'espace chantier et afin de débiter les travaux sur la partie du terrain qui sera achetée par la STS;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser le directeur général et secrétaire de la STS à signer les trois (3) conventions d'utilisation ainsi que tout document accessoire qui pourrait être requis pour donner effet à la présente résolution;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les dispositions prévues aux projets de conventions soient et sont, par les présentes, approuvées par le conseil d'administration.

Que le directeur général et secrétaire soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke (STS), les trois (3) conventions d'utilisation ainsi que tout document accessoire qui pourrait être requis pour donner effet à la présente résolution.

- ADOPTÉ -

11. **RAPPORT FINANCIER AU 31 MARS 2022**

RÉSOLUTION NUMÉRO 069-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport financier au 31 mars 2022 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

12. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-052-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-052 DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS RÉGULIERS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE**

RÉSOLUTION NUMÉRO 070-22

CONSIDÉRANT QUE des dispositions au Régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Société de transport de Sherbrooke ont été modifiées en date du 1er janvier 2021 (retraite anticipée et indexation ponctuelle au 1er janvier 2021);

CONSIDÉRANT QUE la Société doit transmettre une demande d'enregistrement de modification à Retraite Québec, conformément à l'article 24 de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (RLRQ, chapitre R-15.1);

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-052-1 modifiant le règlement numéro R-052 du régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Société de transport de Sherbrooke, conservé aux archives sous le numéro A19-21, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

13. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-064-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-064 CONCERNANT LE FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DE TRENTE (30) AUTOBUS URBAINS ÉLECTRIQUES À PLANCHER SURBAISSÉ ET L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS EMBARQUÉS POUR LA PÉRIODE 2023-2026 ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 58 000 000 \$**

RÉSOLUTION NUMÉRO 071-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-064-1 modifiant le règlement numéro R-064 concernant le financement de l'acquisition de trente (30) autobus urbains électriques à plancher surbaissé et l'acquisition d'équipements embarqués pour la période 2023-2026 et un emprunt au montant de 58 000 000 \$, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

14. **RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE À SHERBROOKE**

RÉSOLUTION NUMÉRO 072-22

CONSIDÉRANT les étapes décrites ci-dessous complétées :

- Demande de subvention envoyée au ministère des Transports du Québec (MTQ) suite à l'adoption de la résolution 104-21 sur le « Règlement numéro R-063 décrétant la mise en place d'un système de vélos en libre-service à Sherbrooke et un emprunt au montant de 3 100 000 \$ »;
- Réception d'une lettre du MTQ, datée du 8 octobre 2021, confirmant une aide au développement de l'offre de vélos en libre-service (OVLIS);
- Report de la date de mise en place d'un système de vélos en libre-service jusqu'au 31 octobre 2023 suite à l'adoption de la résolution 018-22 sur la « Demande de prolongation - Programme d'aide financière au développement de l'OVLIS - Année financière 2021-2022 » soutenue par la Ville de Sherbrooke auprès du MTQ;
- Affichage d'un poste de coordonnateur de projet pour une période de trois (3) ans afin d'accompagner la Société de transport de Sherbrooke (STS) dans le déploiement du projet de vélos en libre-service à Sherbrooke, suite à une entente survenue lors de l'atelier de travail du conseil d'administration du 14 avril 2022.

CONSIDÉRANT les étapes décrites ci-dessous à venir :

- Recrutement d'un coordonnateur de projet (contractuel 3 ans);
- Publication de l'appel d'offres pour les équipements - Adjudication en septembre 2022;
- Mise à jour du plan d'affaires (comité STS/Ville de Sherbrooke et services professionnels);
- Élaboration de la stratégie de consultation;
- Élaboration des scénarios de déploiement (localisation des stations - comité STS/Ville de Sherbrooke et services professionnels);

- Présentation des scénarios de déploiement potentiels, du plan d'affaires et de la stratégie de consultation à la Commission de l'environnement et de la mobilité;
- Appel d'offres pour la gestion de la flotte de vélos en libre-service – Adjudication en décembre 2022;
- Ajustement du plan d'affaires et du déploiement, si applicable.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport d'avancement sur la mise en place d'un système de vélos en libre-service à Sherbrooke soit et est adopté.

- ADOPTÉ -

15. **PLAN D'AFFAIRES 2022 DU CENTRE DE MOBILITÉ DURABLE DE SHERBROOKE (CMDS)**

RÉSOLUTION NUMÉRO 073-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil approuve le Plan d'affaires 2022 du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS) et autorise la présentation dudit plan au ministère des Transports du Québec (MTQ), aux fins d'une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) - volet III.

Que le Plan d'affaires 2022 du CMDS soit et est conservé aux archives sous le numéro A22-20.

- ADOPTÉ -

16. **DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU CENTRE DE MOBILITÉ DURABLE DE SHERBROOKE (CMDS) DU 17 FÉVRIER 2022**

RÉSOLUTION NUMÉRO 074-22

ATTENDU QU'il y a lieu, dans le cadre des travaux du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS), d'informer les membres du présent conseil de l'avancement de ceux-ci;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le compte rendu de la réunion du Comité de pilotage du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS) du 17 février 2022 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

17. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SUPPORT ET D'ENTRETIEN HASTUS**RÉSOLUTION NUMÉRO 075-22**

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke (STS) a acquis en 2011, en consortium avec les sociétés de transport du Saguenay, de Trois-Rivières et de Lévis, les modules Hastus-DailyVéhicule et Hastus-DailyCrew du progiciel de gestion intégrée Hastus, version 2010, de la firme Giro inc.;

ATTENDU QUE la STS a procédé, en 2014, à l'ajout de nouvelles fonctionnalités en acquérant de nouveaux modules de confection des horaires véhicules (véhicule), de planification des assignations chauffeurs (Crew) et de confection des ensembles de roulement (Roster);

ATTENDU QUE la STS a procédé, en 2018, à l'ajout de nouvelles fonctionnalités, en acquérant de nouveaux modules d'analyse de temps de parcours (ATP) et d'optimisation des habillages (CrewOpt);

ATTENDU QUE la pérennité du progiciel de gestion intégrée Hastus est essentielle à l'exploitation et à la gestion du parc de véhicules de la STS;

ATTENDU QUE le contrat de support et d'entretien du progiciel de gestion intégrée Hastus de la firme Giro inc. a été renouvelé lors du conseil d'administration du 12 mai 2021 suite à l'adoption de la résolution 043-21, et doit être renouvelé annuellement et ajusté selon l'indice des prix à la consommation;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le contrat de support et d'entretien du progiciel de gestion intégrée Hastus soit et est renouvelé au montant de cinquante-trois mille cent treize (53 113 \$) plus les taxes applicables pour la période du 28 août 2022 au 27 août 2023.

- ADOPTÉ -

18. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR 2022-2023**RÉSOLUTION NUMÉRO 076-22**

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de Sherbrooke doit renouveler ses assurances collectives à compter du 1er juin 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'article 71 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (R.L.R.Q., c. S-30.01) prévoit que le renouvellement d'un contrat d'assurance collective n'est assujéti à aucun formalisme d'attribution;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation d'AGA Assurances collectives suite aux négociations;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le renouvellement du contrat pour le Régime d'assurance collective pour le personnel de la Société de transport de Sherbrooke (STS) soit et est octroyé pour une période de douze (12) mois, à partir du 1er juin 2022, à SSQ Société d'assurance vie inc., selon les taux et primes apparaissant au tableau d'analyse préparé par AGA Assurances collectives annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Que le directeur général soit et est autorisé à signer tout document pour et au nom de la STS, afin de donner effet aux présentes.

Que la note de la chef de l'approvisionnement et le tableau d'analyse soient et sont conservés aux archives sous le numéro A22-21.

- ADOPTÉ -

19. BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE

Aucun bordereau de la correspondance déposé sur le bureau.

20. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter en affaires nouvelles.

21. MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**Mme Joanie Bellerose**

Mme Joanie Bellerose rappelle aux usagers du transport en commun que le mois du vélo est toujours en cours et invite tout le monde à s'inscrire au défi vélo et aussi à profiter des supports à vélos, installés à l'avant des autobus, qui sont disponibles jusqu'à l'heure de fermeture. Elle termine en souhaitant un bon mois du vélo à toutes et tous.

Mme Catherine Boileau

Mme Catherine Boileau mentionne les assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) tenues les 12 et 13 mai 2022 à Québec, et félicite M. Marc Denault pour ses vingt (20 ans) de carrière en lui remettant son trophée et en lui souhaitant également un joyeux anniversaire.

Mme Dany Grondin

Mme Dany Grondin salut le beau travail des chauffeurs d'autobus, plus précisément leurs gestes de courtoisie envers la clientèle et invite cette dernière à faire de même envers eux.

M. Éric DesLauriers-Joannette

M. Éric DesLauriers-Joannette rejoint le point mentionné par Mme Bellerose sur le mois du vélo et souligne qu'il est heureux de pouvoir profiter, à son tour, des supports à vélos, installés à l'avant des autobus.

Il rappelle également à toutes et tous qu'il y aura une exposition organisée par Passion Sherbrooke au 94 rue Wellington du 19 mai au 5 juin prochain. L'organisme a lancé une invitation à six photographes qui mettent à l'avant-scène Sherbrooke sur les réseaux sociaux de façon personnelle et particulièrement créative. Ils captent la beauté autant dans l'architecture, le patrimoine bâti, les paysages urbains que dans les scènes du quotidien des différents quartiers de la ville. Un autobus de la STS sera sur place.

Mme Laure Letarte-Lavoie

Mme Laure Letarte-Lavoie rejoint le point de Mme Boileau sur les assises annuelles tenues à Québec en abordant, pour sa part, la question de la densification qui a été largement discutée durant l'événement et qui permettra un développement durable dans le domaine du transport en commun.

M. Marc Denault

M. Marc Denault remercie toute l'assistance pour leur présence et rappel aux usagers de prendre le transport en commun, notamment lorsqu'ils souhaitent se rendre à une partie de hockey du Phoenix. Il est plus simple et efficace de s'y rendre en autobus – nul besoin de stationnement et le véhicule passe devant l'immeuble. Il termine en évoquant la date du prochain conseil, soit le mercredi 8 juin prochain à 18h30.

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Que la présente assemblée soit et est levée à 19h23.

SHERBROOKE, le 18 mai 2022

Le Président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Patrick Dobson